

Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 26 octobre 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures relative à la politique future de la Société Nationale de Contrôle Technique.

Lors de l'heure de questions au gouvernement du 1er décembre 2015 au sujet de la politique future de la Société Nationale de Contrôle Technique, Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures a précisé que : « *An natierlech versiche mer och doriwwer eraus, nach aner Weeër ze sichen, fir méi no ze kommen, datt d'Kontrollstatioun méi no bei d'Leit kënn, méi als Déngschtleeschtung bei d'Leit kënn. An dozou gehéiert natierlech virun allem Dezentraliséierung, ze kucken, mat méi klengen Entitéiten ze schaffen. An duerfir ass d'SNCT och amgaang, lénks a riets ze kucken, wou se eventuell kéint Sitte fannen, fir sech nidderzeloossen. Do ass awer nach keng Décisioun gefall, wou dat ass. Et ginn der eng Rei gekuckt, de Moment. Et ass awer nach ze fréi, fir elo ze soen, wat fir eng definitiv wäerten zrëckbehale ginn.* »

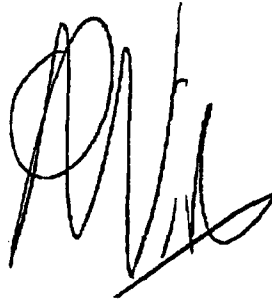
Selon mes informations, une autorisation d'aménagement aurait été établie pour une station de contrôle de véhicules de la SNCT sur la route d'Arlon à Strassen à hauteur de la maternité.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- Monsieur le Ministre peut-il me confirmer ces informations ?
- Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre peut-il me fournir des précisions quant à l'installation d'une annexe de la SNCT sur la route d'Arlon à Strassen ?
- Quelles en seraient les incidences sur le trafic sur la route d'Arlon ?
- Monsieur le Ministre peut-il m'indiquer d'autres sites potentiels pouvant héberger une station de contrôle de véhicules ?

- Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas que pour des raisons d'accessibilité que la construction du Boulevard Merl doive être achevée avant qu'une station de contrôle ouvre ses portes à cet endroit ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, characteristic of the name Serge Wilmes.

Serge Wilmes
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

11 NOV. 2016

Luxembourg, le 11 NOV. 2016

**Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2503 du 26 octobre 2016 de l'honorable député Monsieur Serge Wilmes, concernant la politique future de la Société Nationale de Contrôle Technique, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch

**Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**

Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à la question parlementaire N°2503 du 26 octobre 2016 de Monsieur le Député Serge WILMES

Par sa question parlementaire, l'honorable Député s'interroge sur la politique future de la Société Nationale de Contrôle Technique (SNCT).

Il est vrai que la SNCT a entrepris des démarches en vue de l'implantation d'une station de contrôle technique sur le territoire de la Ville de Luxembourg et plus précisément sur la route d'Arlon. Cependant, d'après mes informations, ce projet aurait dû être abandonné, suite au refus par les autorités locales de délivrer l'autorisation de bâtir requise.

Je ne dispose pas d'informations sur d'autres sites potentiels pouvant héberger une station de contrôle.

Toutefois, la SNCT continuera, dans le cadre de sa stratégie de décentralisation, à explorer d'autres possibilités pour se rapprocher davantage de sa clientèle.